

**2<sup>ème</sup> vague : le monde selon Macron**  
**Métro - Boulot - Dodo (+ Netflix & Amazon)**

<p><b>Halte à la mascarade !</b> <i>cf. page 2</i></p>	<p><b>LE NOUVEAU CONFINEMENT</b> <b>corona</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">    </div> <p>METRO BOULOT DODO</p> <p><b>bosse et tais-toi</b></p>	<p><b>Rétropédalage vers le futur</b> <i>cf. page 3</i></p>
<p><b>A.S.A</b> <b>Autorisation spéciale d'absence</b> <i>cf. page 3</i></p>		<p><b>Rentrée :</b> <b>la messe est dite !</b> <i>cf. pages 1 et 2</i></p>

**L'islamo-fascisme, sauveur du gouverneMENT**

Rien n'est, hélas, plus salutaire à ce gouvernement aux abois, face à son impuissance, voire à son aveuglement idéologique, pour contrer une crise comme la pandémie de la Covid, qu'un massacre commis par un fanatique.

Le terme d'aveuglement idéologique est certes fort, mais l'analyse des décisions gouvernementales est sans appel : poursuite de la baisse du nombre de lits dans les hôpitaux (100 000 lits en 20 ans, dont 7 000 depuis 2018), dégradation massive des conditions de travail des personnels hospitaliers, avec la difficulté structurelle à trouver désormais des volontaires pour ces métiers... Dans l'Éducation, le Ministère n'a même pas appliqué ses propres préconisations de début juillet avec le passage à un accueil des classes sur 3 jours en demi-groupe en cas de "circulation active du virus". Mieux que ça, le 2<sup>nd</sup> degré a perdu 440 postes. Bien entendu, aucuns travaux d'aménagements immobiliers d'ampleur en prévision d'une deuxième vague pourtant annoncée ont été réalisés afin de pouvoir respecter la distanciation physique et l'aération des locaux.

Plus grave, les personnels vulnérables ou vivant avec une personne vulnérable ont dû aller travailler avant que la Justice contraigne monsieur Blanquer à respecter la vie de ses administrés ! Encore plus grave, les élèves n'ont toujours pas la gratuité des masques, et ceux fournis aux personnels par le Ministère se sont révélés... nocifs ! Pour conclure, mais les exemples sont légions (baisse du montant du chômage partiel prévu à 60 % du salaire, maintien de l'exonération de l'ISF, etc.), Macron et son staff maintiennent la réduction du financement de la Sécurité...

*(suite p.2)*

**Rentrée : La messe est dite !**

Les vacances d'automne ont été marquées par l'épouvantable assassinat de notre collègue d'histoire, Samuel Paty. Dans le Morbihan, le rassemblement du dimanche 18 octobre à l'appel des organisations des personnels de l'Éducation nationale (FSU ; CGT Educ'action, SUD Éducation, UNSA Éducation, SGEN-CFDT) et de la FCPE s'est voulu sobre. Nous avons refusé toute autre intervention afin d'éviter que quiconque ne récupère la dépouille de notre collègue à des fins partisans. Le très long discours du Président Macron à la Sorbonne le 21 octobre, avec son effet de phrases a été d'une toute autre nature. Durant les

*(suite p.2)*

sociale de 900 millions, baisse décidée avant la crise sanitaire de mars 2020. CQFD ! Alors, oui, les abjects massacres de fous furieux servent bien ce gouvernement qui peut ainsi jouer les maîtres de cérémonie funèbre, et voir dans la peur distillée à haute dose par les médias, un recours vieux comme le monde au réflexe identitaire et au rassemblement derrière « le Chef ». Les seconds couteaux du chef de l'État peuvent ensuite jouer la division, en se déclarant contre le « séparatisme » comme monsieur Darmanin pour mieux stigmatiser les musulmans, ou contre l'islamo-gauchisme comme monsieur Blanquer. Tout cela est condamnable, car profiter ainsi de meurtres crapuleux est un véritable appel d'air pour que d'autres pauvres types en recherche de célébrité ou d'islamo-fascistes en recherche d'un « martyrs » d'une foi complètement pervertie, passent à l'action.

## Halte à la « masquarade » !

Fin octobre nous avons appris avec un article paru dans la revue « Reporterre » que les masques de la marque DIM distribués par l'EN étaient toxiques. De nouveaux modèles sont apparemment disponibles auprès de la DSDEN 56, charge aux IEN et aux chefs d'établissement de les récupérer pour les distribuer aux personnels.

Prétextant d'une 2<sup>ème</sup> vague imminente et plus mortelle que la première, le gouvernement oblige à un nouveau confinement restreignant de facto la liberté de se déplacer et de se réunir, MAIS tolère les regroupements scolaires et professionnels sous couvert d'un protocole sanitaire soi-disant renforcé, en obligeant notamment les élèves à partir de 6 ans à porter le masque...toujours au frais des familles !

La non-gratuité des masques pour les élèves révèle une fois encore le mépris de ce gouvernement !

DES MASQUES TOXIQUES  
FOURNIS AUX ENSEIGNANTS



## Rentrée : La messe est dite ! (suite)

(suite de la p.1) vacances scolaires, et dans le cadre de l'hommage à notre collègue Samuel PATY dès le lundi 2 novembre dans les établissements scolaires de France, le Ministère avait décrété que les personnels se rassembleraient pour échanger collectivement avant d'accueillir les élèves à partir de 10h.

Retournement de situation, vendredi 30 octobre au soir, ordre est donné d'accueillir les élèves à l'heure coutumière, de lire l'un des textes choisis parmi une anthologie soigneusement sélectionnée par des Hauts, fonctionnaires pédagogues, d'observer la minute de silence et tutti quanti.

Moralité : pourquoi les personnels auraient-ils finalement des mots à se dire, alors même que le « père de la nation » s'est exprimé ? Le macronisme et sa « start-up nation » ou « France 2.0 » n'ont rien d'un algorithme coopératif. Il suffit juste d'obéir ! Les personnels n'ont pas à se réunir, ils doivent simplement être professionnels avec les élèves pour propager les fondements d'une République Laïque en utilisant « la lettre aux instituteurs » de Jean Jaurès, choisie pour eux MAIS préalablement et sciemment expurgée des passages critiques de notre institution par « Sécator Blanquer » ! On rappellera avant lecture aux élèves également et à des fins pédagogiques que c'est le même Jaurès qui, en 1906, expliquait dans sa profession de foi aux électeurs de la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Albi, dont les mineurs de Carmaux, que « sans la République, le socialisme est impuissant et, sans le socialisme, la République est vide ». On est loin du prêche funèbre de Macro-président !

## Après le brassage de pagaies, le brassage d'air !

Une enquête épidémiologique américaine, décrivant la dynamique de transmission du coronavirus SARS-CoV-2 lors de trois flambées épidémiques survenues dans l'État de l'Utah, montre que les jeunes infectés par le coronavirus – mais ne présentant pas de symptômes du fait de leur jeune âge - peuvent transmettre le virus aux membres de leur famille. Alors que les élèves ne présentent pas de symptômes du fait de leur jeune âge, le risque est grand d'une contamination massive en milieu scolaire d'abord, étendue à toute la société ensuite. En ne pratiquant pas de tests systématiques parmi les élèves, ni parmi le personnel, le gouvernement agit avec une totale irresponsabilité dans la gestion de la pandémie. L'exiguïté des locaux couplée aux effectifs trop importants rendront inévitables les brassages entre élèves que ce soit dans le temps scolaire ou à la pause méridienne. La catastrophe sanitaire est donc annoncée !

## Rétropédalage vers le futur...

À croire que le passage à l'heure d'hiver nous a fait remonter le temps de plusieurs mois. Le président Macron a annoncé mercredi 28 octobre un nouveau confinement. Mais contrairement à celui de mars-avril 2020, les écoles, les collèges et les lycées doivent rester ouverts. Seuls les enseignements à l'université se feront en distanciel.

Pour justifier une telle décision, Emmanuel Macron précise que seul le confinement est efficace pour « stopper le virus ». Rappelons que si le confinement a été effectivement efficace au printemps, la fermeture de tous les établissements scolaires à cette époque a sans doute été essentielle pour éviter la propagation du virus. Car ces lieux participent abondamment aux brassages des populations, comme en témoignent les statistiques du nombre de clusters, dont 32 % des 899 clusters en cours d'investigation concernaient le milieu scolaire et universitaire au 21 septembre.

Cela ne signifie pas que nous souhaitons un retour au confinement du printemps, où les enfants des 1<sup>ers</sup> de corvée et des milieux populaires ont été lourdement pénalisés en ce qui concerne la continuité pédagogique, notamment par le manque de moyens informatiques personnels, mais aussi par l'absence de confrontation à un autre milieu culturel.

**Ce que nous reprochons à cette nouvelle forme de confinement, c'est l'absence de prise en compte des moyens que le même Ministère a préconisé en juillet, avec notamment des dédoublements pour pouvoir respecter la distanciation physique nécessaire pour limiter au maximum les contaminations. Sans parler de l'absence de masques gratuits pour les élèves !**

Le gouvernement a publié (jeudi soir 29/10) sur son site le nouveau protocole dit « renforcé » concernant les établissements scolaires. Les grands principes ne diffèrent guère du protocole précédent, ce qui démontre encore une fois la navigation à vue d'un gouvernement aux abois pris entre les revendications des enseignants et les priorités économiques. Le choix effectué par Emmanuel Macron est clair : il se fait au détriment de la population, au détriment des élèves et des personnels de la communauté éducative.



### A.S.A. personnes vulnérables : retour à des critères plus étendus

À la suite d'une décision rendue le 15 octobre 2020 par le juge des référés, le Conseil d'État a suspendu les dispositions du décret du 29 août 2020, qui abrogeait le décret du 5 mai 2020 permettant d'identifier les salariés vulnérables à une forme grave d'infection au Covid-19 et de les placer en activité partielle et/ou télétravail, jugé trop restrictif. (Cf. Lien internet ci-dessous).

**Aussi, les salariés identifiés comme vulnérables peuvent à nouveau depuis le 20 octobre dernier être placés en activité partielle sur prescription médicale, à l'exception de celles et ceux qui l'étaient pour accompagner une tierce personne partageant le même domicile.**

Dans la Fonction Publique d'État, le télétravail doit être favorisé pour toutes les personnes vulnérables. Lorsque le télétravail est impossible, vous êtes placé en autorisation spéciale d'absence (ASA) obtenue de droit avec un certificat d'isolement établi par votre médecin.

Si vous vivez avec une personne considérée comme vulnérable, et si le télétravail est impossible, votre employeur doit vous assurer une protection complémentaire, notamment : mise à disposition d'un masque chirurgical à porter sur les lieux de travail et dans les transports en commun, lors des trajets domicile-travail et en déplacements professionnels ; aménagement du poste de travail : bureau dédié ou limitation du risque (exemple : écran de protection de façon complémentaire au port du masque).

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14380?fbclid=IwAR2JMM5JQAKLn5nZoIhCKIftzSoCaB-1Y8Cg26qjotaSBtumFNt0RXwY4>

**Les textes éducation nationale n'étant pas encore sortis, la CGT Éduc'action 56 conseille aux collègues concernés d'envoyer leur demande d'ASA à leur IEN (1<sup>er</sup> degré) ou à leur chef d'établissement (2<sup>nd</sup> degré) avec l'attestation du médecin. Un arrêt de travail peut aussi être rédigé par le médecin, qui sera transformé en ASA quand cela sera possible.**

## Mascarade, toujours....

L'expression « Autant que possible » que notre ministre de l'EN Jean-Michel Blanquer répète à l'envi à chaque intervention démontre encore une fois que les mesures sanitaires ne sont pas suffisantes !

Depuis 2017, nous avons vu notre ministre sur un paddle, aux barres parallèles, sans doute pour mieux justifier l'intégration de la Jeunesse des Sports au Ministère de l'Éducation nationale. Actuellement, il semblerait que Blanquer, musicien excellent dans l'art du pipeau, aille également récupérer des pans entiers du Ministère de la Culture.

En effet, **qui peut croire que les gestes barrières seront bien respectés**, quand, la configuration des salles de cours, non extensibles, ne permet pas de respecter la distanciation physique entre les élèves ?

Pour information, certains Länder (Régions allemandes), comme la Bavière, développent depuis la rentrée de septembre l'alternance hebdomadaire des élèves pour éviter les classes bondées. Des pays comme l'Italie ou l'Espagne ont augmenté sensiblement le nombre d'enseignants... MAIS, en France, masques et protocole suffisent !

**Qui peut croire qu'il n'y aura pas de « brassage des élèves »**, puisque dans la plupart des établissements il est impossible d'effectuer un deuxième service de restauration ?

**Qui peut croire que le « nettoyage des locaux sera renforcé »**, alors que les agents des collectivités territoriales, déjà épuisés depuis la rentrée de septembre par l'application d'un protocole sanitaire drastique, ne sont déjà pas remplacés, faute de personnels ?

**Qui peut croire que « l'aération des classes » sera doublement efficace » à l'approche de l'hiver**, alors que les scientifiques évoquent une corrélation entre la pandémie et l'arrivée du froid ?

Le budget des établissements scolaires, (non extensible lui aussi !), ne permettra pas de ventiler davantage les locaux sans voir la facture de chauffage exploser ! MAIS qu'on se rassure, le libre choix de se sacrifier en contractant le corona ou une pneumonie, fera de nous le donateur tant espéré du jour de carence, geste solidaire pour désengorger notre système de santé et sauver ainsi la Sécurité Sociale ! Comprenez qui pourra !!!

Les moyens encore une fois vont manquer, mais comme en France, on est passé du discours gouvernemental sur le « masque inutile » à celui sur le masque « réponse à tout », droit dans leurs bottes, nos gouvernants peuvent affirmer que tout est sous contrôle.

Avec toutes ces demi-mesures, nous ne pouvons qu'être inquiets sur la possibilité d'endiguer les contaminations dans les établissements scolaires. Et ce d'autant plus qu'il est vraisemblable que la hiérarchie risque fort de faire retomber les responsabilités sur les personnels, accusés de ne pas avoir respectés les protocoles.

**PROTOCOLE SANITAIRE DE RENTRÉE:**

**POUR QUELLE PROTECTION?**



### **Afin de rompre avec cette irresponsabilité sanitaire, la CGT éducation 56 exige :**

- ▶ La fourniture de masques de qualité professionnelle en nombre suffisant aux personnels et aux élèves.
- ▶ L'activation du plan de continuité pédagogique prévu en juillet, avec l'accueil des classes en demi-groupe.
- ▶ La réquisition de locaux pour permettre l'accueil des élèves dans des conditions sanitaires optimales (respect de la distanciation sociale).
- ▶ Le placement en télétravail ou autorisation spéciale d'absence des personnels vulnérables ou vivant au domicile d'une personne vulnérable.
- ▶ La formation, l'encadrement et la fourniture des moyens numériques nécessaires pour le travail à distance.
- ▶ Du temps pour permettre aux équipes de préparer réellement les conditions d'accueil des élèves.
- ▶ Le respect des avis du CHSCT ministériel.

**CGT « duc'action 56 »** 82, B<sup>d</sup> Cosmao Dumanoir ; 56 100 Lorient

08 88 32 30 63 (admi) / 06 33 10 45 06 (2<sup>nd</sup> degré) / 06 88 05 30 39 (2<sup>nd</sup> degré) / 06 08 40 80 12 (1<sup>er</sup> degré)

- Sites de la CGT Educ'action : Morbihan : [www.cgteducation56.org](http://www.cgteducation56.org) / national : [www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr) / [www.ferc-cgt.org](http://www.ferc-cgt.org)